

DEPARTEMENT  
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU MUSEE  
DE LOUVECIENNES/MARLY-LE-ROI

Arrondissement de  
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi  
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU  
21 novembre 2025

PUBLIE LE : 27 NOV. 2025

Délibération n°251121-3 : Rapport d'orientation budgétaire 2026

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt et un novembre à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la gestion du Musée de Louveciennes/Marly-Le-Roi, dûment convoqué par le Président le quatorze novembre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Marly-Le-Roi, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame **Emmanuelle RAMPAZZO**, Présidente du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2025

**PRESENTS**

**LOUVECIENNES**

Jean-Paul JAOUEN, DELEGUE TITULAIRE  
Stéphane PIHIER, DELEGUE TITULAIRE  
Armelle VALLOT, DELEGUEE TITULAIRE  
Florence ESNAULT, DELEGUEE TITULAIRE

**MARLY-LE-ROI**

Emmanuelle RAMPAZZO, PRESIDENTE  
José DESTANG, DELEGUE TITULAIRE  
Béatrice CASANOVA, DELEGUEE TITULAIRE  
Clarisse ZANN, DELEGUEE TITULAIRE

**ABSENTS EXCUSES** : Néant

**Pouvoirs** : Néant

**Communes non représentées** : Néant

**Assistaient à la séance**

Madame Karen CHASTAGNOL, Directrice du Musée du Domaine Royal de Marly

<b>Nombre de communes</b>	:	<b>2</b>
<b>QUORUM</b>	:	<b>5</b>
<b>Délégués présents</b>	:	<b>8</b>
<b>Pouvoirs</b>	:	/
<b>Délégués comptant pour le vote</b>	:	<b>8</b>

**OBJET : RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026**

**RAPPORTEUR :** La Présidente

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2312-1 et L.5211-36 ;

**VU** la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), et notamment son article 107 ;

**VU** le décret n° 2016-834 du 23 juin 2016 relatif à la mise en ligne, par les collectivités territoriales et leurs établissements publics de coopération, de documents d'informations budgétaires et financières ;

**VU** le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire ;

**VU** le décret n° 2016-892 du 30 juin 2016 relatif à la définition de seuils d'opérations exceptionnelles d'investissement ;

**VU** la circulaire ministérielle n° 15-029621- D en date du 30 novembre 2015 portant sur les nouvelles dispositions prévues par la loi NOTRe relatives à la transparence et la responsabilité financières des collectivités territoriales ;

**LE COMITE,**

Après avoir entendu les explications de sa Présidente et en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

**APPROUVE** le rapport d'orientation budgétaire pour l'année 2026, annexé à la présente.

**PREND ACTE** de la tenue du débat qui s'ensuivit.

Fait à Marly-le-Roi, le **27 NOV. 2025**

Transmis en Préfecture et affiché le **27 NOV. 2025**

**Pour Extrait Conforme**

**José DESTANG**  
Secrétaire de séance

**Emmanuelle RAMPAZZO**  
Présidente du Syndicat Intercommunal



*La présente délibération ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.*

## **OBJET : RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026**

### **RAPPORTEUR :** La Présidente

*Il est rappelé que dans le cadre de la procédure budgétaire prévue par l'instruction M57, un débat d'orientation budgétaire (DOB) doit impérativement se tenir dans un délai maximal de 10 semaines avant le vote du budget primitif. Ce débat s'appuie sur la présentation d'un rapport d'orientation budgétaire.*

Le rapport d'orientation budgétaire a pour objectif de présenter les grandes lignes de la stratégie financière et patrimoniale du Syndicat Intercommunal pour la Gestion du Musée pour l'exercice 2026. Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, il vise à éclairer les membres du comité syndical sur les orientations envisagées pour le budget primitif ainsi que les priorités d'action retenues.

Ce rapport d'orientation budgétaire 2026 s'inscrit dans un contexte d'autonomisation notamment de gestion comptable, avec un nouveau calendrier budgétaire.

### **A - Musée du Domaine royal de Marly - bilan 2025 et perspectives 2026**

#### **Contexte**

En 2025, la région Île-de-France a maintenu son attractivité culturelle, les musées poursuivant leur redynamisation après les perturbations récentes. Si les chiffres globaux de fréquentation régionale pour les musées ne sont pas encore tous officiellement consolidés, plusieurs tendances marquent l'année.

Les musées franciliens ont profité d'un regain d'intérêt des publics, notamment par des programmations fortes, des expositions temporaires de qualité et des actions de médiation renouvelées. Les publics internationaux et les primo-visiteurs restent un enjeu important pour les établissements de la région et influencent positivement la fréquentation globale.

Cependant, l'évolution reste contrastée selon les types d'institutions : certains grands musées ont encore du mal à retrouver les niveaux d'avant crise tandis que certains sites périphériques ou spécialisés affichent une meilleure dynamique.

Le lien entre fréquentation et programmation événementielle est renforcé : les expositions « temps forts », les dispositifs hors-les-murs et les formats innovants (jeune public, familles, visites thématiques) apparaissent comme des leviers déterminants pour mobiliser de nouveaux visiteurs. Le musée du Domaine de royal de Marly a connu une meilleure fréquentation cette année ainsi qu'un meilleur chiffre d'affaires que l'année passée (chiffres en cours de consolidation).

#### **I. Enjeux généraux et objectifs stratégiques**

Les objectifs de rayonnement du musée, sur les plans culturel et touristique, visent à pérenniser son existence et à garantir sa viabilité financière.

Cette ambition repose sur :

- le développement de son public
- le développement de sa renommée scientifique et patrimoniale
- la rationalisation de ses dépenses
- l'augmentation de ses recettes propres (billetterie, mécénat, partenariats)

L'année 2025 a permis de franchir des étapes importantes dans la structuration de l'établissement, la qualité de son offre culturelle et la reconnaissance de son rôle au sein du territoire.

## **II. La valorisation des collections**

Une gestion dynamique des collections et leur mise en valeur contribuent directement au rayonnement du musée.

Accusé de réception en préfecture  
078-257802132-20251127-251121-3-DE  
Date de télétransmission : 27/11/2025  
Date de réception préfecture : 27/11/2025

- Planification des restaurations : mise en œuvre d'un programme pluriannuel de restauration pour permettre la rotation des œuvres les plus fragiles et garantir le respect des conditions d'exposition ;

- Politique d'acquisition d'objet et d'œuvres : achat de la commode du comte de Provence.

- Cycle « L'Œuvre de la Saison » : mise en lumière de quatre œuvres majeures par an.

Ces actions renforcent la qualité patrimoniale et scientifique du musée et témoignent de son intégration dans les réseaux muséaux nationaux.

## **III. La programmation culturelle et la médiation des publics**

La programmation culturelle demeure un levier essentiel d'attractivité et de fidélisation des publics. Elle s'adresse à des profils variés : familles, groupes scolaires, visiteurs individuels, jeunes publics ou séniors.

- Exposition 2025, en collaboration avec le Département des Yvelines et l'Agence Ingénierie : « Maisons de plaisance des environs de Paris, de Louis XIV à Napoléon III » (11 avril – 31 août 2025). Cette exposition a rencontré un beau succès grâce à une sélection d'œuvres illustrant la villégiature aristocratique francilienne

- Mise en place de la prescription muséale qui permet aux médecins et aux assistants sociaux de prescrire une visite au musée aux personnes vulnérables

- *L'Œuvre de la Saison* et ses animations scientifiques et culturelles ont permis de découvrir les chefs-d'œuvre de notre collection

- Animations et visites : visites thématiques, ateliers pour enfants, visites familiales et conférences spécialisées

## **IV. Le rayonnement du musée par sa communication et sa signalétique**

- Communication numérique : accompagnement par une community manager indépendante. Progression du nombre d'abonnés : +11,5 % sur Facebook et +26,6 % sur Instagram

- Mise à jour et densification de la signalétique directionnelle dans le parc de Marly, à Louveciennes et Marly-le-Roi, ainsi que sur les routes départementales et nationales

- Collaboration avec l'Etat, le département, les communes de Marly et Louveciennes et l'Établissement public de Versailles (EPV) pour la signalétique d'accès au musée (axes d'accès, rond-point, parking et entrée grille royale)

## **V. Gouvernance, gestion administrative et autonomie budgétaire**

L'année 2025 a marqué une étape importante dans l'autonomisation administrative et financière du musée.

- Fin de la mutualisation Unilys : sortie effective du dispositif le 31 septembre 2025. Un contrat de prestations de services transitoire a été maintenu jusqu'au 31 décembre 2025 pour certaines fonctions support (RH, finances, commande publique) ;

- autonomisation du musée en réinternalisant certaines fonctions, nouvelle organisation interne.

- création d'une structure budgétaire propre

- adaptation des procédures (marchés, commandes, recrutement, délégations)

- montée en compétence du service financier et consolidation de l'équipe administrative.

Cette évolution permet une meilleure lisibilité des budgets et prépare la montée en puissance du musée dans sa gestion directe à partir de 2026.

## **VI. Perspectives 2026**

L'année 2025 a posé les bases d'une dynamique solide : structuration interne, élargissement des publics, enrichissement des collections et montée en visibilité.

Les priorités pour 2026 sont les suivantes :

- Convention de mutualisation de services avec l'EPV pour les fonctions **humaines et marchés publics**, astreinte, développement commercial.
- programmation d'une exposition à portée internationale sur Jeanne du Barry (**prêts prestigieux, partenariat avec Chanel,...)**
- consolidation de l'autonomie financière, notamment via le mécénat, la billetterie et les locations d'espaces (projet d'accueil du diner de gala d'un congrès international en juin).
- développement des publics avec de nouveaux formats d'évènements (visites nocturnes à la bougie, soirées festives, après-midis jazz, séance de sophrologie)
- poursuite de la valorisation patrimoniale et scientifique des acquisitions
- renforcement de l'ancrage territorial et du rayonnement national et international du musée
- Développement de la notoriété : insertion et achats d'espaces publicitaires ciblés

## B –Orientations budgétaires 2026

### Eléments marquants à retenir

#### 1. Modification du calendrier budgétaire

Le Musée a souhaité modifier son calendrier budgétaire pour plus de cohérence. Ce changement intervient toutefois dans un contexte d'autonomisation de gestion dont l'ensemble des conséquences ne sont pas forcément chiffrées définitivement à ce jour.

#### 2. Vote d'un budget primitif en décembre

Le vote d'un budget primitif en décembre, préalable à la clôture budgétaire, sera réalisé par conséquent sans la reprise des résultats n-1. Cela ne modifie pas l'architecture connue jusque-là par le Musée, car tout en faisant voter le budget primitif en début d'année, Unilys ne s'organisait pas pour reprendre les résultats antérieurs en même temps ce qui entraînait un budget supplémentaire. La différence porte donc sur le niveau de connaissance des possibles financements de l'exposition de l'année : en décembre, les démarches sont moins avancées. Cela n'est pour autant pas un frein à la validation d'un budget en décembre.

#### 3. Coûts Unilys 2022-2025 : remboursement frais généraux et masse salariale

2022	55 338,45€
2023	70 249,19€
2024	51 471,05€
2025*	54 181,04€

\*estimation

Ces montants ne prennent pas en compte les dépenses réalisées par Unilys directement sur le compte du musée et qui n'auront plus lieu d'être dorénavant.

L'équilibre général de l'opération de sortie d'Unilys pourra être présenté en 2026 lorsque le Musée disposera d'assez de recul et aura mis en place l'ensemble des accompagnements nécessaires à son autonomie.

#### 4. Coûts prévisionnels Exposition 2025 (Maisons de plaisance) et financements

Le coût de l'exposition 2025 s'est élevé à 40 342,56 € dont 2 250 € d'investissement pour des travaux d'encadrement. Le poste le plus important couvre l'ensemble de la publicité, des outils de communication et de relations publiques qui représente 30 360,24€. A cela

s'ajoute les frais d'installation-mise en place pour 3 180 € ainsi que les frais de transports, montage et démontage pour 2 320,80 €.

Numéro de réception préfecture :  
078-257802132-20251127-231121-3-DE  
Date de télétransmission : 27/11/2025  
Date de réception préfecture : 27/11/2025

Des fonds issus de dons, mécénat ou subventions ont été sollicités afin d'abonder la participation issue du financement annuel des communes. Ces recettes externes parviennent pour certaines, et comme bien souvent, une fois l'exposition terminée. Elles vont donc alimenter l'excédent de l'exercice 2025 pour financer l'exposition de 2026 au même titre que les crédits non consommés, excédent qui sera repris au budget supplémentaire après l'arrêté des comptes de l'exercice en cours.

En 2025, le Musée a bénéficié de 5000€ de dons des Amis et de 30 000€ de subvention de la DRAC pour cette exposition.

Le Musée a aussi encaissé en 2025 : 15 000€ de subventions d'investissement pour les travaux de réfection du parking et 14 870 € de subventions de la DRAC pour l'exposition 2024.

## 5. Estimation des résultats 2025

Le rattrapage des écritures de recettes à régulariser non effectuées par Unilys sont en cours.

Toutefois, compte tenu des éléments connus début novembre, l'excédent global devrait être légèrement supérieur à celui de l'année 2024 : 247 540 € estimés contre 223 927 €.

L'objectif du nouveau calendrier budgétaire est de finaliser la clôture des comptes le plus tôt possible afin de reprendre ces résultats dans un budget supplémentaire permettant l'engagement des dépenses de l'exposition suffisamment en amont.

## **Hypothèses Fonctionnement BP 2026 => 679 000€**

### ***Les recettes***

Elles reposent principalement sur :

- Les ventes commerciales (chap 70) -> hypothèse à hauteur du BP 2025 soit 90 000€ (billetterie, boutique et location d'espaces)
- Le mécénat et les subventions publiques (chap 75) -> à ce jour : 5 000 € sont envisagés comme don par les Amis du Musée pour l'exposition et une Fondation est intéressée pour financer tout ou partie du catalogue
- Le financement des communes (chap 73) -> maintenu à 584 000€ dont 60 000€ sont destinés à l'organisation de l'exposition annuelle

### ***Les dépenses***

Le premier poste concerne les charges de personnel (chapitre 012) prévues à hauteur de 360 000 €. Ce chapitre est en baisse de 35 K€ par rapport à 2025, conséquence de la sortie d'Unilys (part remboursement masse salariale).

Les charges à caractère général (chap 011) s'élèveraient à 284 100€ (261 659€ en 2025). Ce chapitre correspond :

- Pour la gestion globale : aux dépenses de fluides et de fournitures diverses (administratives, d'entretien, de petit équipement), assurances, contrats de prestations de service, entretien des espaces verts et des bâtiments et des imprimés pour la communication (programmes, flyers, affiches) ;

Accusé de réception préfecture  
78-257802152-20251127-251121-3-DE  
Date de télétransmission : 27/11/2025  
Date de réception préfecture : 27/11/2025

- Pour la boutique : aux achats d'articles (papeterie, jeux, bijoux), aux articles alimentaires et de diverses fournitures nécessaires à l'accueil du public ;
- Pour la partie exposition : aux coûts de transport des œuvres, des assurances, des catalogues et imprimés spécifiques, des frais de réception (presse, mécènes, vernissage), des travaux, des intervenants extérieurs. Ces coûts seront ajoutés au BS ;
- Pour 2026 : aux fournitures et coût de transport nécessaires au projet de restauration des dessins de Guillaumot financés par le Crédit Agricole.

Les autres charges de gestion courante (chap 65) sont estimées à 11 500€ en hausse de 6 000€ pour financer les nouvelles dépenses liées à l'environnement informatique auparavant intégrées aux coûts Unilys.

Les intérêts de la dette à régler en 2026 s'élèvent à 3 400€ (4 000€ en 2025). Il est rappelé que l'emprunt est remboursé à taux fixe de 1,65%/an sur 20 ans. Le capital restant à rembourser au 1er janvier s'élève à 210 000 €, la dernière échéance trimestrielle sera réglée le 30/11/2039.

### **Travaux et investissements à programmer sur 2026 et les années à venir**

- Restauration des dessins de Guillaumot financée par le Crédit Agricole (réinscription des crédits non consommés en 2025)

Des travaux d'entretien et de modernisation demeurent nécessaires pour préserver le bâtiment et améliorer l'accueil du public, s'appuyant sur l'élaboration d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) en 2026 :

- Remplacement des fenêtres du rez-de-chaussée et du premier étage, plusieurs présentant des infiltrations et dégradations liées à l'humidité

Dans le but d'éviter d'onéreux frais de stockage des œuvres lors de la prochaine exposition et des suivantes :

- Réaménagement de la réserve dite "Objets" qui permettra le stockage des collections permanentes ;
- réaménagement de l'accueil boutique-salon de thé (en partie couvert par la subvention de la Région) ;
- Signalétique aux abords du musée ;
- Passage aux LED dans les salles du musée (voir aide de la DRAC).

Ces dépenses sont amenées à être chiffrées (en cours) et priorisées.

Des dispositifs de subventions pour des dépenses de rénovation énergétiques proposés par l'Etat et la Région existent mais sont en baisse compte tenu du contexte national. Selon la nature définitive du projet de rénovation des fenêtres, il sera envisagé le dépôt d'une demande de subvention.

Un emprunt sera peut-être à envisager.